

autant de compétence que les deux sénatrices dont j'ai parlé l'ont fait par le passé.

Des voix: Très bien.

L'honorable Mme Fergusson: Honorables sénateurs, j'estime que la population connaît trop peu le travail accompli par les sénateurs et l'appoint que cette besogne fournit à la stabilité du Canada. Voilà un des points que les femmes peuvent faire mieux connaître à nos gens, car ceux-ci devraient être au courant.

Des voix: Très bien!

L'honorable Mme Fergusson: Tout en appréciant l'honneur d'être admise au Sénat, j'aborde avec de vives appréhensions la tâche qui m'incombe cet après-midi. Depuis qu'on m'a invitée à assumer cette responsabilité, j'ai eu l'impression, soyez-en sûrs, de ressembler par mes sentiments, mais non certes par mes traits, à la belle mariée de Burleigh quand "un souci pesait sur elle, l'oppressant jour et nuit, du fardeau d'un honneur pour lequel elle n'était pas née".

Même si, à ma naissance, un tel honneur n'aurait pu être conféré à une Canadienne, les femmes du Canada et moi-même sommes très fières du fait que nous pouvons maintenant être appelées à ces fonctions. Nous signalons avec fierté la plaque apposée à l'entrée du Sénat, qui évoque les noms du Juge Emily Murphy, de l'honorable Irène Parlby, de M^{me} Nellie McClung, de M^{me} Louise McKinney et de M^{me} Henrietta Muir Edwards, les cinq femmes courageuses qui ont joué un rôle aussi vaillant pour faire comprendre au Gouvernement que les tribunaux devaient trancher la question de savoir si les femmes devaient être considérées comme des personnes aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et donc admissibles au Sénat. Grâce à la persévérance de ces femmes, le Gouvernement a fini par soumettre la question au Conseil privé de Sa Majesté, qui se prononça en faveur de la reconnaissance des femmes comme étant des personnes. Je me réjouis d'avoir l'occasion de reconnaître en public la dette que doit notre sexe à ces femmes en raison de ces travaux d'approche qu'elles ont faits en notre faveur. Un monument approprié et plus durable consistera en l'appoint actuellement fourni et qui continuera de l'être par les sénatrices.

Mais je reconnais que nous, les femmes, avons mis bien du temps à suivre les traces de celles qui nous ont montré la voie. Nous aurions dû donner suite à leur idée d'entrer dans la vie politique et de faire partie du gouvernement il y a plusieurs années. Depuis quelques années, cependant, les femmes ont manifesté un intérêt croissant pour les choses

d'intérêt public, non seulement aux échelons supérieurs, mais à tous les échelons; et si je ne me trompe, les hommes tendent de plus en plus à bien accueillir les femmes et se sont réjoui de cette nouvelle aide.

Des voix: Très bien!

L'honorable Mme Fergusson: Par tout le monde, les peuples prennent conscience du fait qu'ils possèdent un effectif féminin aussi bien qu'un effectif masculin et que leurs femmes constituent un groupe important de personnes imbuées de civisme; nombre d'entre elles, étant bien qualifiées, peuvent et désirent participer largement aux affaires du gouvernement à tous les échelons. Les pays qui n'utilisent pas cet effectif féminin laissent se perdre beaucoup de leurs forces latentes. Mais le Canada n'est pas de ces pays. Nous savons que le Canada est l'un de ces pays clairvoyants qui savent mettre à profit les talents de leurs femmes. Les récentes nominations de sénatrices et l'élection de femmes en plus grand nombre que jamais à l'autre endroit en sont la preuve.

L'événement primordial de 1953 a sans contredit été le couronnement de notre bien-aimée Reine et nous croyons que, touchées de son dévouement envers son peuple, les femmes accompliront plus de choses durant le règne d'Elizabeth II que jamais auparavant.

Nous trouvons la preuve que notre gouvernement a à cœur les problèmes de la femme qui travaille, dans la récente création d'un bureau féminin au ministère du Travail, sous la direction de notre ministre du Travail actuel; c'est une femme qui dirigera ce bureau et elle sera sur un pied d'égalité avec les chefs des autres services du ministère. Voilà un progrès, car on s'attend à ce que le bureau donne l'exemple en accordant les mêmes chances aux hommes et aux femmes et en faisant disparaître plusieurs des autres problèmes que les femmes doivent affronter dans l'industrie et les autres domaines du travail.

Alertées comme nous, les femmes, le serons sans doute par les milliers d'autres membres des puissantes organisations féminines du Canada qui s'intéressent à la question, nous vous ferons part des occasions qu'ont les femmes de servir et d'être reconnues davantage.

Tous les sénateurs prendront avec intérêt connaissance du programme dont fait mention le discours du trône, en vue de la réadaptation des invalides, ainsi que du programme d'aide que le gouvernement fédéral et les provinces se proposent d'adopter en faveur des personnes complètement invalides. Ces nouvelles mesures tendant à améliorer le bien-être social d'une foule de Canadiens